

N. 1

Du 11 Janvier



Marguerite Moysnard

Décédée à St André de Cubzac, le vingt quatre Novembre mil neuf cent soixante six. le 24 Novembre 1966. le Maire,

Commissaire

Cet acte en date du dix sept Janvier mil neuf cent dix soixant six est inscrit sur les registres de l'état civil de cette commune. Marguerite Moysnard dont la naissance est constatée dans un acte et contre a contracté mariage avec Pierre Alidinet dont mention faite par nous officier de l'état civil à jour dix sept Janvier mil neuf cent dix.

D.A. Moysnard

Du quinze Janvier mil huit cent quatre vingt quatre, à dix heures du matin.

Acte de naissance de Marguerite Moysnard, née le treize de ce mois, à trois heures du soir, au lieu du Tourrat, commune de St André de Cubzac, fille légitime de Pierre Moysnard, cultivateur, âgé de trente ans, et de Jeanne Favrouilh, cultivateur, âgé de trente deux ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu du Tourrat.

L'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Eli Larrieu, jardinier, âgé de cinquante cinq ans, second témoin Pierre Ferris, sabotier, âgé de quarante neuf ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture, et nous le déclarant qu'a dit et vrai.

Compté suivant la loi par moi Louis Bouatou Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

P. Ferris

Larrieu

Dantagnan

N. 2

Du 24 Janvier

Etienne Rivière

Marié à Le Bourre le trent Octobre mil neuf cent vingt six avec Marie Germaine Faucher le cinq Novembre mil neuf cent vingt six. Le Maire,

P. Rivière

Du vingt quatre Janvier mil huit cent quatre vingt quatre, à quatre heures du soir.

Acte de naissance de Etienne Rivière, né ce jour à trois heures et demie du matin, au lieu de la Carré, commune de St André de Cubzac; fils légitime de Pierre Napoléon Rivière, facteur, âgé de trente cinq ans, et de Marie Delégis, sans profession, âgée de trente quatre ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de la Carré.

L'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin François Bonpède, terrassier, âgé de trente neuf ans, second témoin Louis Perrichet, marchand, âgé de cinquante un ans, demeurant à St André de Cubzac, et le premier témoin à Cubzac.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi Louis Bouatou Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Joseph de Pierrot Rivière

Dantagnan

11.5
Du 28 Janvier
Maurice Pierre

Du vingt huit janvier mil huit cent quatre vingt quatre à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Maurice Pierre, né hier à cinq heures du soir au lieu du Poyrat, commune de St André de Cubzac, fils légitime de Jean Pierre, cultivateur, âgé de vingt sept ans, et de Marie George, sans profession, âgée de vingt trois ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu du Poyrat.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Charles, Bailleur, marchand, âgé de vingt six ans, second témoin Jean Laporte, jardinier, âgé de cinquante deux ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation a nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin ont signé avec nous, après lecture et sur le déclarant qui a été entendu.

Comptable légal de la paroisse Comité de Canton Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Supert Jean Collavel
Dantagnan

Du vingt neuf janvier mil huit cent quatre vingt quatre à trois heures du soir

Acte de naissance de Maurice Saurin, né hier à midi au bourg de St André de Cubzac, fils légitime de Pierre Saurin, menuisier, âgé de trent ans, et de Marie Rose, sans profession, âgée de vingt trois ans; mariés et demeurant ensemble au bourg de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.


Premier témoin Justin Girault, menuisier, âgé de trente ans, second témoin Jean Cordou, coiffeur, âgé de vingt six ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation a nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.

Comptable légal de la paroisse Comité de Canton Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Justin Girault Pierre Saurin J Cordou
Dantagnan

11.6
Du 31 Janvier



Mairie de St André de Cubzac

Du trent un janvier mil huit cent quatre vingt quatre à sept heures du soir

Acte de naissance de Pierre Gaston Perbuth, né hier à onze heures du soir au bourg de St André de Cubzac, fils légitime de Laurent Gaston Perbuth, tailleur de pierre, âgé de vingt sept ans, et de Marie Pelhaire, sans profession, âgée de vingt cinq ans; mariés et demeurant ensemble au bourg de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Jean Marie Escoubert, marchand, âgé de cinquante quatre ans, second témoin Jean Fauré, tailleur, âgé de trente cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation a nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin ont signé avec nous, après lecture et sur le déclarant qui a été entendu.

Comptable légal de la paroisse Comité de Canton Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Jm Montaud
Dantagnan

Du deux Février mil huit cent quatre vingt quatre à neuf heures du matin

Acte de naissance de Marie Lavinie, née le trent un janvier, à trois heures du soir au bourg de St André de Cubzac, fille légitime de Charles Lavinie, garde champêtre, âgé de vingt cinq ans, et de Jeanne Goyat, sans profession, âgée de quarante ans; mariés et demeurant ensemble au bourg de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Pierre Fauré, tailleur, âgé de quarante ans, second témoin Jean Fauré, tailleur, âgé de trente cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation a nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.

Comptable légal de la paroisse Comité de Canton Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Pierre Fauré Lavinie
Dantagnan

Du 2 Février

Mairie Lavinie

Acte en date du vingt six avril mil huit cent quatre vingt quatre enregistré au greffe de la commune de St André de Cubzac, Marie Lavinie d'ont la naissance est constatée dans l'acte ci contre le contrat de mariage avec Pierre Cordou.

Dont mention faite par nous, officier de l'état civil, le jour vingt six avril mil huit cent quatre vingt quatre.

D. L. L. L.

Decidé à Cremps (lot) le seize Avril mil huit cent soixante quinze.

le 26 Avril 1975.
de l'Officier
Cairac

1107

Die 9 Fevrier

Pierre Beaumont

De neuf Fevrier mil huit cent quatre vingt quatre
 a dix heures du matin.
 Acte de mariage de Pierre Beaumont, né hier sept
 heures du matin au bourg de St André de Cubzac, fils légitime
 de Michel Beaumont, teneur, âgé de quarant deux ans, et de
 Marie Saint Esprit son épouse, âgée de trente huit ans,
 mariés ensemble au bourg de St André de Cubzac.
 Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin Louis Dupuy, teneur, âgé de quarant ans,
 demeurant au bourg de Cubzac, second témoin Jean Soubert, cultivateur,
 âgé de cinquante un an, demeurant à St André de Cubzac.
 Sur la requête et présentation à nous faite par le père
 de l'enfant, nous avons vérifié le primat de son père, et le
 déclarant ont signé avec nous après lecture.
 Combats surveillables par nous Louis Martin Dantagnan,
 scribe de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
 public de l'état civil.

E Dupuy Myse Beaumont

Jean Soubert Dantagnan

1108

Die 13 Fevrier

Jean Marie

Joseph Gachet

écrit à St André de
 Cubzac (France) le quinze
 mil neuf cent soixante
 et dix-neuf
 le Maire,

De treize Fevrier mil huit cent quatre vingt quatre
 a dix heures du matin.
 Acte de mariage de Jean Marie Joseph Gachet
 né, après le bon hour, et d'après le mariage, au bourg de St André
 de Cubzac, fils légitime de Jean Marie Gachet, laboureur, âgé
 de vingt sept ans, et de Jeanne Louise Amabile Bonnet, son
 épouse, âgée de vingt cinq ans, mariés ensemble au bourg de
 St André de Cubzac.
 Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin Charles Baillaud marchand, âgé de vingt
 six ans, demeurant à St André de Cubzac, second témoin Jean
 Four, cultivateur, âgé de trente quatre ans, habitant de cette commune.
 Sur la requête et présentation à nous faite par le père
 de l'enfant, nous avons vérifié le primat de son père, et le
 déclarant ont signé avec nous, après lecture.
 Combats surveillables par nous Louis Martin Dantagnan,
 scribe de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
 public de l'état civil.

J. Marie Gachet P. Amabile Bonnet

1109

Die 16 Fevrier



Jean Gréville



De seize Fevrier mil huit cent quatre vingt quatre
 a dix heures du matin.
 Acte de mariage de Jean Gréville, né hier cinq heures du
 matin au lieu de Fombardan commune de St André de Cubzac
 fils légitime de Jean Gréville, cultivateur, âgé de trente deux
 ans, et de Marie Poyon, son épouse, âgée de trente ans,
 mariés ensemble au dit lieu de Fombardan.
 Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin Charles Baillaud marchand, âgé de vingt
 six ans, demeurant à St André de Cubzac, second témoin Jean
 Four, cultivateur, âgé de trente quatre ans, habitant de cette commune.
 Sur la requête et présentation à nous faite par le
 père de l'enfant, nous avons vérifié le primat de son père, et le
 déclarant ont signé avec nous après lecture.
 Combats surveillables par nous Louis Martin Dantagnan,
 scribe de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
 public de l'état civil.

Charles Baillaud Jean Four

Dantagnan Gachet

1110

Die 17 Fevrier

Arnaud Bossard

Acte en date du six mai
 mil neuf cent neuf inscrit au
 registre de l'état civil de cette commune,
 Arnaud BOSSARD dans la résidence
 est constaté dans l'acte a contracté
 a contracté mariage avec Marie
 Chiron. Dont mention faite par
 nous officier de l'état civil le six
 mai mil neuf cent neuf.

D. J. Bossard
 Dantagnan
 Bossard
 James

De dix sept Fevrier mil huit cent quatre vingt quatre
 a neuf heures du matin et de midi a deux heures du soir, au lieu de St André
 de Cubzac, commune de St André de Cubzac, fils légitime de Paul Bossard
 cultivateur, âgé de vingt sept ans, et de Marie Josephine Pélissier
 son épouse, âgée de vingt trois ans, mariés ensemble au dit lieu de Cubzac.
 Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin Louis Martin Dantagnan, teneur, âgé de cinquante
 cinq ans, demeurant à St André de Cubzac, second témoin Jean
 Four, cultivateur, âgé de trente quatre ans, habitant de cette commune.
 Sur la requête et présentation à nous faite par le père
 de l'enfant, nous avons vérifié le primat de son père, et le
 déclarant ont signé avec nous après lecture.
 Combats surveillables par nous Louis Martin Dantagnan,
 scribe de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
 public de l'état civil.

N:11

De 28 Février
Jean Alexandre
Reverchon

De vingt huit Février mil huit cent quatre vingt quatre, à dix heures de matin.
Acte de naissance de Jean Alexandre Reverchon, né hier neuf heures de demi de matin au lieu de Plagn, commune de St André de Lubac, fils légitime de Jean Reverchon, tannier, âgé de vingt sept ans, et de Marguerite Beauver, sans profession, âgée de vingt cinq ans, mariés et domiciliés ensemble au dit lieu de Plagn.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Faurie, tannier, âgé de trent quatre ans, second témoin Jean Faurie, tannier, âgé de cinquante ans, habitant de cette commune.

Par acte en date du trois
mars mil neuf cent huit
la mairie de Boudes (Creuse)
Alexandre Reverchon
et la naissance est constatée
par acte de ce jour a comparé
avec Marie Jeanne
Reverchon
Sont mentionnés
nouveaux officiers de l'état civil
le jour que nul ne peut contester

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte qui le tenons et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Commissaire devant le lieu par nous Louis Martin Dantagnon, marié de St André de Lubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Pauline Reverchon
Edouard Reverchon

N:12

De 1^{er} Mars
Joseph Potey

De premier Mars mil huit cent quatre vingt quatre, à dix heures de matin.

Acte de naissance de Joseph Potey, né hier à dix heures de matin, au lieu de St André de Lubac, fils légitime de Pierre Bland Augustin Potey, maçon, âgé de trente ans, et de Angèle Poinchet, sans profession, âgée de vingt quatre ans, mariés et domiciliés ensemble au lieu de St André de Lubac.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Barreau, cultivateur, âgé de vingt sept ans, second témoin Pierre Poivre, propriétaire, âgé de cinquante trois ans, domiciliés à Puygari, et le premier témoin à St André de Lubac.

Par acte en date du trois
mars mil neuf cent huit
la mairie de Boudes (Creuse)
Jean Potey
et la naissance est constatée
par acte de ce jour a comparé
avec Marie Jeanne
Potey
Sont mentionnés
nouveaux officiers de l'état civil
le jour que nul ne peut contester

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte qui le tenons et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Commissaire devant le lieu par nous Louis Martin Dantagnon, marié de St André de Lubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Jean Barreau
Pierre Poivre

N:13

De 1^{er} Mars
Jean Roy



De premier Mars mil huit cent quatre vingt quatre, à dix heures de matin.

Acte de naissance de Jean Roy, né hier à dix heures de matin, au lieu de St André de Lubac, fils légitime de Jean Roy, cultivateur, âgé de trente un an, et de Marie Poinchet, sans profession, âgée de vingt quatre ans, mariés et domiciliés ensemble au lieu de St André de Lubac.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean George Moret, marchand, âgé de cinquante trois ans, second témoin Charles Caillaud, marchand, âgé de vingt trois ans, habitant de cette commune.

Par acte en date du trois
mars mil neuf cent huit
la mairie de Boudes (Creuse)
Jean Roy
et la naissance est constatée
par acte de ce jour a comparé
avec Marie Jeanne
Roy
Sont mentionnés
nouveaux officiers de l'état civil
le jour que nul ne peut contester

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte qui le tenons et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Commissaire devant le lieu par nous Louis Martin Dantagnon, marié de St André de Lubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Charles Caillaud
Montaigne
Edouard Reverchon

De 6 Mars
Jean Roy

Par acte en date du trois
mars mil neuf cent huit
la mairie de Boudes (Creuse)
Jean Roy
et la naissance est constatée
par acte de ce jour a comparé
avec Marie Jeanne
Roy
Sont mentionnés
nouveaux officiers de l'état civil
le jour que nul ne peut contester

De six Mars mil huit cent quatre vingt quatre, à dix heures de matin.

Acte de naissance de Jean Roy, né hier à dix heures de matin, au lieu de St André de Lubac, fils légitime de Jean Roy, cultivateur, âgé de trente un an, et de Marie Poinchet, sans profession, âgée de vingt quatre ans, mariés et domiciliés ensemble au lieu de St André de Lubac.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Moret, marchand, âgé de cinquante trois ans, second témoin Paul Jean Moret, marchand, âgé de quarant cinq ans, habitant de cette commune.

Par acte en date du trois
mars mil neuf cent huit
la mairie de Boudes (Creuse)
Jean Roy
et la naissance est constatée
par acte de ce jour a comparé
avec Marie Jeanne
Roy
Sont mentionnés
nouveaux officiers de l'état civil
le jour que nul ne peut contester

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte qui le tenons et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Commissaire devant le lieu par nous Louis Martin Dantagnon, marié de St André de Lubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Paul Jean Moret
Jean Roy
Edouard Reverchon

N. 14
Du 12 Mars
Jean Baptiste
Beaumont

Du deux Mars mil huit cent quatre vingt quatre
à six heures du matin
Acte de mariage de Jean Marie Beaumont
Beaumont, né lui à trois heures du matin au Bourg de
L'Antrier de Cuba, fille légitime de Jean Beaumont
homme âgé de trente six ans, et de Marie Beaumont
professeur, âgé de vingt neuf ans, marié et demeurant
ensemble au Bourg de St. André de Cuba.
L'acte de l'enfant a été reconnu eté femme
Premier témoin, Raoul Chastard, commis. av. de
justice, âgé de trente cinq ans habitant de cette commune
Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons vérifié le présent acte qui le témoin
avec nous après lecture et sur le déclaration que a été en sa
Comté suivant la loi par nous Comte de Cuba, faisant la
publié de l'état civil.

Par acte en date du vingt
septième mil neuf cent
et un devant moi les registres de
ce canton de cette commune
me Marie Magdeleine
LAMOUREUX, née à la naissance
constatée dans l'acte ci contre
contrainte mariage avec Jean
Baptiste
Dont mention faite par
l'officier de l'état civil le
vingt deux octobre mil neuf
cent
et un

Le Comte de Cuba
Dantagnan, Secrétaire de l'Antrier de Cuba, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Docteur
Dantagnan
Vaud Etienne

N. 16
Du 17 Mars
Jean Georgette
Beaumont

Du dix sept Mars mil huit cent quatre vingt quatre
à six heures du matin
Acte de mariage de Jean Georgette Beaumont
mil quatre de ce mois, à trois heures de jour au lieu de
de l'acquisition, commune de St. André de Cuba, fille légitime de
Jean Georgette Beaumont, femme, âgé de vingt huit ans, et
de Jean Charles Bress, son professeur, âgé de vingt six ans,
marié et demeurant ensemble au dit lieu de l'acquisition.
L'acte de l'enfant a été reconnu eté femme
Premier témoin, Raoul Chastard, commis. av. de
justice, âgé de trente cinq ans habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte qui le témoin
après lecture et sur le déclaration que a été en sa
Comté suivant la loi par nous Comte de Cuba, faisant la
publié de l'état civil.

Par acte en date du deux février
mil neuf cent sept mil huit
cent et un devant moi les registres de
ce canton de cette commune
me Marie Magdeleine
LAMOUREUX, née à la naissance
constatée dans l'acte ci contre
contrainte mariage avec Jean
Baptiste
Dont mention faite par
l'officier de l'état civil le vingt
septième mil neuf cent
et un

Raymond Jean Laforgue Georges Beaumont
Dantagnan

N. 17
Du 7 Avril
Joseph Marie
Pointet



Du cinq Avril mil huit cent quatre vingt quatre
à six heures du matin
Acte de mariage de Joseph Marie Pointet
né lui à onze heures du soir au Bourg de Poyehwell, commune de
St. André de Cuba, fille légitime de Jean Pointet, maître
âgé de vingt neuf ans, et de Marie Pointet, son professeur,
âgé de vingt trois ans, marié et demeurant ensemble au dit
lieu de Poyehwell.
L'acte de l'enfant a été reconnu eté femme
Premier témoin, John Laverne, jardinier, âgé de cinquante
cinq ans, second témoin, Charles Guilland, ours, âgé de
vingt six ans habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons vérifié le présent acte qui le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Comté suivant la loi par nous Comte de Cuba, faisant la
publié de l'état civil.

Par acte en date du dix
septième mil neuf cent
sept
et un
devant moi les registres de
ce canton de cette commune
me Marie Magdeleine
LAMOUREUX, née à la naissance
constatée dans l'acte ci contre
contrainte mariage avec Jean
Baptiste
Dont mention faite par
l'officier de l'état civil le
vingt deux octobre mil neuf
cent
et un

Dantagnan
Pointet Jean
Calleau
Laverne
Dantagnan

N. 18
Du 7 Avril
Louis Daniel
Charon

Du sept Avril mil huit cent quatre vingt quatre
à six heures du matin
Acte de mariage de Louis Daniel Charon
né lui à six heures du matin au Bourg de St. André de Cuba
fille légitime de Pierre André Charon, docteur médecin, âgé
de vingt six ans, et de Marguerite Soula Dantagnan,
son professeur, âgé de vingt six ans, marié et demeurant
ensemble au Bourg de St. André de Cuba.
L'acte de l'enfant a été reconnu eté marié
Premier témoin, Jean Poyez, professeur, âgé
de cinquante deux ans, second témoin, John Laverne, jardinier,
de cinquante cinq ans habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte qui le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Comté suivant la loi par nous Comte de Cuba, faisant la
publié de l'état civil.

Par acte en date du deux février
mil neuf cent sept mil huit
cent et un devant moi les registres de
ce canton de cette commune
me Marie Magdeleine
LAMOUREUX, née à la naissance
constatée dans l'acte ci contre
contrainte mariage avec Jean
Baptiste
Dont mention faite par
l'officier de l'état civil le vingt
septième mil neuf cent
et un

Poyez
Laverne
Dantagnan

11219

Du 7 Avril
Blaise Danut
Montangon

Du sept Avril mil huit cent quatre vingt quatre
à quatre heures du soir
Acte de naissance de Blaise Daniel Montangon, né le
sept au Bourg de l'Église de Culbar, fils légitime de Jacques
Montangon, marchand forain, âgé de vingt huit ans, et de Jeanne
Madourin son épouse, âgée de vingt trois ans mariés ensemble au Bourg de l'Église de Culbar.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Jean Thaur, tonnelier, âgé de vingt quatre ans
Second témoin Raymond Goursat, marchand forain, âgé de
quarante huit ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui le témoin et
le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté devant le tiers par nous Commis de Montangon,
Dantagon, Secair de l'Église de Culbar, forain, le
fonctionnaire public de l'état civil.

Goursat Paul. L. J. Montangon
Dantagon

11220

14 Avril
Pierre Desage

Du quatorze Avril mil huit cent quatre vingt quatre
à neuf heures du matin.

Acte de mariage de Pierre Desage né le onze de ce
mois au Bourg de la paroisse, commun de l'Église de Culbar,
à quatre heures de l'après midi, fils légitime de Jean
Desage cultivateur, demeurant à Larumade, et de Jeanne
Berri cultivateur, âgée de vingt deux ans, et le père, âgé
de trente trois ans, le marié demeurant au dit lieu
de la Garonne, mariés.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Étienne Larumade jardinier, âgé de soixante
cinq ans, demeurant à Larumade, habitant de cette commune.
Second témoin Pierre Berri, laboureur, âgé de soixante
ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le marié
Angèle Focadet, sage femme, demeurant à l'Église de Culbar,
nous avons rédigé le présent acte qui le témoin et le déclarant
ont signé avec nous après lecture.

Compté devant le tiers par nous Commis de Montangon,
Dantagon, Secair de l'Église de Culbar, forain, le
fonctionnaire public de l'état civil.

Larumade Pierre Berri, Angèle Focadet
Dantagon

Acte en date du six Juin
mil huit cent neuf
de l'état civil de cette commune
de Culbar, fils légitime de Jean
Foucaud, cultivateur, âgé de trente
et de Jeanne Calam, son épouse, âgée de vingt six ans,
et demeurant ensemble au dit lieu de l'Église.

11221

Du 18 Avril
Joseph
Jean Mortier



Du dix huit Avril mil huit cent quatre vingt quatre
à quatre heures et quatre heures du soir.

Acte de naissance de Pierre Jean Mortier, né le
dix au Bourg de l'Église de Culbar, fils légitime de Pierre
Mortier, cultivateur, âgé de vingt quatre ans, et de
Marie Catherine de Larumade, son épouse, âgée de vingt
trois ans, mariés ensemble au dit lieu de
la Garonne.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Pierre Jean Mortier, cultivateur, âgé de
vingt deux ans, demeurant à Larumade, habitant de cette commune.
Second témoin Raymond Goursat, marchand forain, âgé de
quarante huit ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui le témoin et
le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté devant le tiers par nous Commis de Montangon,
Dantagon, Secair de l'Église de Culbar, forain, le
fonctionnaire public de l'état civil.

Mortier Joseph
Mortier Alfred
Mortier Henri
Dantagon

11222

Du 23 Avril
Jean Foucaud

Acte en date du six Juin
mil huit cent neuf
de l'état civil de cette commune
de Culbar, fils légitime de Jean
Foucaud, cultivateur, âgé de trente
et de Jeanne Calam, son épouse, âgée de vingt six ans,
et demeurant ensemble au dit lieu de l'Église.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Pierre Thaur, tonnelier, âgé de vingt quatre ans
Second témoin Raymond Goursat, marchand forain, âgé de
quarante huit ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui le témoin et
le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté devant le tiers par nous Commis de Montangon,
Dantagon, Secair de l'Église de Culbar, forain, le
fonctionnaire public de l'état civil.

Thaur Jean
Goursat Raymond
Dantagon

Du vingt trois Avril mil huit cent quatre vingt quatre
à neuf heures du matin. Acte de naissance de Jean Foucaud, né
à neuf heures du matin au lieu de l'Église, commun de l'Église
de Culbar, fils légitime de Jean Foucaud, cultivateur, âgé de trente
et de Jeanne Calam, son épouse, âgée de vingt six ans,
et demeurant ensemble au dit lieu de l'Église.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Pierre Thaur, tonnelier, âgé de vingt quatre ans
Second témoin Raymond Goursat, marchand forain, âgé de
quarante huit ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui le témoin et
le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté devant le tiers par nous Commis de Montangon,
Dantagon, Secair de l'Église de Culbar, forain, le
fonctionnaire public de l'état civil.

Foucaud Jean
Dantagon

Deceux à St André de Culbar
(quatre) de l'état civil le six Juin
Cent soixante neuf
le huit Mai mil neuf cent soixante neuf
le huit Mai mil neuf cent soixante neuf
le huit Mai mil neuf cent soixante neuf

N^o 85

Du 3 Mars

Jean Daniel
Dussoum

Par acte en date du vingt
septembre mil neuf cent
deux à la mairie de Cadillac-sur-
Dordogne (Gironde) Jean Daniel
Dussoum dont la naissance
est notée dans l'acte de cette
contrainte mariage avec
Marguerite Meynadier
Dont mention faite par
un officier de l'état civil
mil neuf cent deux

A. Ullmann

N^o 86

Du 10 Mars

Jean Sireat

Par acte en date du vingt
septembre mil neuf cent
deux à la mairie de
les Ponts (Gironde)
Jean Sireat dont la naissance
est notée dans l'acte de cette
contrainte mariage avec
Thérèse
Meynadier
Dont mention faite par
un officier de l'état civil
mil neuf cent deux

A. Ullmann

Du trois Mars mil huit cent quatre vingt quatre
à neuf heures du matin
Acte de mariage de Jean Daniel Dussoum, né le
neuf heures du soir, au bourg de Pétardre de Cubzac, fils
légitime de Jean Dussoum, tisserand âgé de vingt quatre ans,
et de Marie Chaumet, son épouse, âgée de vingt un an, épouse
et demeurant ensemble au bourg de St André de Cubzac,
Le second enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Coireu tailleur de pierre, âgé de
quarante ans, second témoin Justin Giraudt menuisier, âgé de
trente un an, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à mon fait par le
d'enfant, nous avons redigé le présent acte qui le témoin et
le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contrat suivant la loi par moi Emile Ascartin
Dantagnan, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil

J. Giraudt J. Coireu Dussoum
Dantagnan

Du dix Mars mil huit cent quatre vingt quatre
à neuf heures du matin
Acte de mariage de Jean Sireat, né le septième
à six heures du soir, au lieu de Courfont, commune de St André
de Cubzac, fils légitime de Jean Sireat, cultivateur, âgé de trente ans,
et de Marie Doue, son épouse, âgée de vingt neuf ans,
mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Courfont.
Le second enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Charles Caillaud, marchand, âgé de vingt huit ans,
second témoin Bernard Fortin, coiffeur, âgé de quarante huit ans,
habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à mon fait par le
d'enfant, nous avons redigé le présent acte qui le témoin
ont signé avec nous après lecture, et sur le déclarant qui a dit
suivant
Contrat suivant la loi par moi Emile Ascartin
Dantagnan, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

Fortin Caillaud Edantagnan

N^o 87

Du 12 Mars



Elisabeth Doue

Decrees de St André de
Cubzac, le vingt six Mars mil
neuf cent deux au lieu de
le bourg de Mars au lieu de
le lieu
le Mars
arrondissement

Leinjean

Par acte en date du vingt six Mars
de l'année mil neuf cent deux
au lieu de Mars au lieu de
le bourg de Mars au lieu de
le lieu
le Mars
arrondissement

Edantagnan

N^o 88

Du 13 Mars

Marguerite Chaumet

Par acte en date du douze
septembre mil neuf cent
deux à la mairie de
St André de Cubzac
Marguerite Chaumet dont la
naissance est notée dans
l'acte de cette contrainte
mariage avec Marie Simon
Dont mention faite par
un officier de l'état civil ce jour
même le 12 septembre mil neuf cent deux

Edantagnan

Du trois Mars mil huit cent quatre vingt quatre
à neuf heures du matin
Acte de mariage de Elisabeth Doue, née le dix de
à trois heures du matin au lieu de Courfont, commune de St André
de Cubzac, fille légitime de Bernard Doue, cultivateur
âgé de trente cinq ans, et de Elisabeth Rollin, son épouse,
âgée de trente un an, mariés et demeurant ensemble au dit
lieu de Courfont.

Le second enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Coireu, tailleur de pierre, âgé de
quarante ans, second témoin Jean Coireu, fils, coiffeur, âgé de vingt
trois ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à mon fait par le
d'enfant, nous avons redigé le présent acte qui le témoin et
le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contrat suivant la loi par moi Emile Ascartin
Dantagnan, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

Doue Bernard
Coireu Coireu fils
Dantagnan

Du treize Mars mil huit cent quatre vingt quatre
à dix heures du matin
Acte de mariage de Marguerite Chaumet, née à
six heures du matin au lieu de Courfont, commune de St André
de Cubzac, fille légitime de Pierre Chaumet, cultivateur, âgé de
trente deux ans, et de Marie Rogelle, son épouse, âgée de vingt huit
ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Courfont.

Le second enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Coireu, coiffeur, marchand, âgé de
quarante ans, second témoin Jean Coireu, charronnier, âgé de
trente ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à mon fait par le
d'enfant, nous avons redigé le présent acte qui le témoin et
le déclarant ont signé avec nous après lecture, et sur le déclarant qui a dit
suivant
Contrat suivant la loi par moi Emile Ascartin
Dantagnan, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

Coireu Jean Edantagnan
Coireu Jean Edantagnan

N. 31

Du 8 juin

Jean Perronnet

Du trois juin mil huit cent quatre vingt quatre
quatre heures du soir.

Acte de mariage de Jean Perronnet, né à Paris le 15
et demeurant au lieu de Pisy, commune de Pisy, de
Cubra, fils légitime de Pierre Perronnet, cultivateur, âgé de
vingt sept an, et de Madeleine Chaillet, son épouse, âgée de
vingt sept an, mariés et demeurant ensemble au lieu de Pisy.

Le said enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Jean Raymond, chaudronnier, âgé de quarante
trois an, second témoin Jean Fouquet, serrurier, âgé de quarante
neuf an, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
dit enfant, nous avons rédigé le présent acte qui le témoin et
déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi Louis Martin Dantagon
avocat de St André de Cubra, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Fouquet Raymond Jean Perronnet
Dantagon

N. 32

Du 20 juin

Jean Nélon

Du vingt juin mil huit cent quatre vingt quatre
à neuf heures du matin.

Acte de mariage de Jean Nélon, né à Paris le 15
et demeurant au lieu de Pisy, commune de Pisy, de
Cubra, fils légitime de Jean Nélon, menuisier, âgé de vingt quatre an
et de Catherine Poivrie, son épouse, âgée de vingt deux an,
mariés et demeurant ensemble au lieu de Pisy.

Le said enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Pierre Laminier, serrurier, âgé de quarante
deux an, second témoin Jean Fauré, menuisier, âgé de trente quatre
an, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
dit enfant nous avons rédigé le présent acte qui le
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi Louis Martin Dantagon
avocat de St André de Cubra, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Nélon Laminier Pierre Fauré
Dantagon

N. 33

Du 21 juin



Pierre Joseph
Henry Dev

Du vingt un juin mil huit cent quatre vingt quatre
vingt quatre à neuf heures du matin.

Acte de mariage de Pierre Joseph Henry, né à Paris le 15
et demeurant au lieu de Pisy, commune de Pisy, de
Cubra, fils légitime de Jean Baptiste Henry, cultivateur, âgé de
vingt sept an, et de Marie Françoise, épouse de
de vingt un an, mariés et demeurant ensemble au lieu de
St André de Cubra.

Le said enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Jean Laminier, serrurier, âgé de vingt six an,
second témoin Nicolas Laforgue, cultivateur, âgé de vingt cinq
an, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
dit enfant nous avons rédigé le présent acte qui le témoin et
déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi Louis Martin Dantagon
avocat de St André de Cubra, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Jean Dev Laforgue
Dantagon
Jean Laminier

N. 34

Du 23 juin

Comité Jean Joseph Julien
Ursule Poivrie

Du vingt trois juin mil huit cent quatre vingt quatre
à dix heures du matin.

Acte de mariage de Comte Jean Joseph Julien, fils de
Poisson, né à Paris le 15 et demeurant au lieu de Pisy, commune de
Cubra, fils légitime de Jean Joseph Poisson, cultivateur, âgé de
vingt six an, et de Julie Marie Laminier, son épouse, âgée de
vingt an, mariés et demeurant ensemble au lieu de St André de Cubra.

Le said enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Pierre Laminier, serrurier, âgé de quarante
deux an, second témoin Joseph Fauré, menuisier, âgé de quarante
an, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
dit enfant nous avons rédigé le présent acte qui le témoin et
déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi Louis Martin Dantagon
avocat de St André de Cubra, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Poisson Fauré
Dantagon
Laminier

Acte en date du treize
juin mil huit cent quatre vingt
quatre, par le notaire
Poisson, de la commune de
Cubra, a été créé et
inséré en la mairie de
Cubra (voir inscription),
par le sieur Georges Dantagon
notaire municipal, à la suite
de l'acte en date du treize
juin mil huit cent quatre
vingt quatre.

Dantagon
Decreté au Ministère des Affaires
étrangères le 15 Janvier 1965
le Maire
recueilly

N.º 35

Du 24 Juin

Marquise Dieran

dece a Farsou

de Baine (juive) de

de Janice sans resp

de Kenge

de Rencia 1973

de Maie

de Caribis

Du vingt quatre juin mil huit cent quatre vingt quatre a neuf heures du matin.

Acte de naissance de Mesdemoiselle Dieran, née le vingt quatre juin mil huit cent quatre vingt quatre au Bourg de St André de Cuba, fille légitime de Pierre Dieran, marié, âgé de vingt quatre ans, et de Jeanne Poupelin sans profession, âgée de dix neuf ans, mariés et demeurant ensemble au Bourg de St André de Cuba.

L'enfant a été reconnu être féminin, Premier témoin Jean Cordou fils, boulanger, âgé de cinquante deux ans, second témoin Jean Cordou fils, boulanger, âgé de cinquante deux ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant avec avoir rédigé le présent acte qui le témoin ont signé avec nous après lecture, et nous le déclarant qu'il est né viable. Combats devant la loi par moi Comte Martin Dantagnan, Maire de St André de Cuba, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Cordou Cordou fils Dantagnan

N.º 36

1.º feuillet

Larrain

Du premier juillet mil huit cent quatre vingt quatre a trois heures du soir.

Acte de naissance de Jean Larrain, né le premier juillet mil huit cent quatre vingt quatre au lieu de Patoch, commune de St André de Cuba, fils légitime de Pierre Larrain cultivateur, âgé de vingt sept ans, et de Marquise Kac, sans profession, âgée de vingt trois ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Patoch.

L'enfant a été reconnu être masculin, Premier témoin Jean Bourquet, boulanger, âgé de trente ans, second témoin Pierre Ferris salétre, âgé de cinquante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant avec avoir rédigé le présent acte qui le témoin ont signé avec nous après lecture, et nous le déclarant qu'il est né viable. Combats devant la loi par moi Comte Martin Dantagnan, Maire de St André de Cuba, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Ferris Bourquet Dantagnan

N.º 37

Du 3 juillet



François Gabarit

Par acte en date du vingt deux juillet mil huit cent quatre vingt quatre devant moi le notaire

de la commune de Pagnas, François Gabarit, dont le mariage est constaté ci dessus, contracté avec une Jeanne Berthier, dont mariage fait par un officier de l'état civil, âgé de vingt six ans, nulle part, est

de Dantagnan, Decedée a Bains (juive) de Breule Kysand 1977 - le 4 octobre 1977 le 7 juiv.

N.º 38

Du 3 juillet

Rectification de nom

Charles Vahe

Du deux juillet mil huit cent quatre vingt quatre a dix heures du matin.

Acte de mariage de François Gabarit, né le vingt quatre juin mil huit cent quatre vingt quatre au Bourg de St André de Cuba, fils légitime de Pierre Gabarit, marchand, marié, âgé de trente six ans, et de Marquise Killepud, sans profession, âgée de vingt cinq ans, mariés et demeurant ensemble au Bourg de St André de Cuba.

L'enfant a été reconnu être féminin, Premiers témoins Jean Cordou fils, boulanger, âgé de cinquante deux ans, second témoin Elie Larrain, boulanger, âgé de cinquante quatre ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, avec avoir rédigé le présent acte qui le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture. Combats devant la loi par moi Comte Martin Dantagnan, Maire de St André de Cuba, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Cordou fils Gabarit & Ferris Dantagnan

Du trois juillet mil huit cent quatre vingt quatre a midi.

Acte de mariage de Charles Vahe, né le trois juillet mil huit cent quatre vingt quatre au lieu de Patoch, commune de St André de Cuba, fils légitime de Pierre Vahe, cultivateur, âgé de vingt sept ans, et de Marquise Kac, sans profession, âgée de vingt trois ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Patoch. L'enfant a été reconnu être masculin, Premiers témoins Jean Bourquet, boulanger, âgé de trente ans, second témoin Pierre Ferris salétre, âgé de cinquante ans, habitant de cette commune. Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, avec avoir rédigé le présent acte qui le témoin ont signé avec nous après lecture, et nous le déclarant qu'il est né viable. Combats devant la loi par moi Comte Martin Dantagnan, Maire de St André de Cuba, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

N. 41
 Du 16 juillet
 Jean Estier

Acte de naissance de Jean Estier, né le 16 juillet mil huit cent quatre vingt quatre à quatre heures du soir.

Acte de naissance de Jean Estier, né le 16 juillet mil huit cent quatre vingt quatre à quatre heures du soir, au lieu de Grangy, commune de St André de Cubzac, fils légitime de Pierre Estier, cultivateur, âgé de trente deux ans, et de Marie Pélissier, sans profession, âgée de trente deux ans, et demeurant ensemble au dit lieu de Grangy.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Jean Travençolo, tonnelier, âgé de trente quatre ans, second témoin Pierre Héroul, sabotier, âgé de cinquante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant le loi par nous Comte de Castelnau Dantagnan, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Signature: Pierre Estier, Pierre Travençolo, Pierre Héroul

N. 42
 Du 20 juillet
 Catherine Eva Potier

Acte de naissance de Catherine Eva Potier, née le 20 juillet mil huit cent quatre vingt quatre à quatre heures du soir, au lieu de Grangy, commune de St André de Cubzac, fille légitime de Jean Ernest Potier, peintre, âgé de quarante ans, et de Marie Galland, sans profession, âgée de trente trois ans, mariés et demeurant ensemble au lieu de Grangy, commune de St André de Cubzac.

Le père de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Jean Travençolo, tonnelier, âgé de trente quatre ans, second témoin Pierre Héroul, sabotier, âgé de cinquante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant le loi par nous Comte de Castelnau Dantagnan, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Signature: Catherine Eva Potier, Jean Travençolo, Pierre Héroul

N. 43
 Du 1er août
 Josephine Fourcade-Chourry

Acte de naissance de Josephine Fourcade-Chourry, née le 1er août mil huit cent quatre vingt quatre à deux heures du soir, au lieu de St André de Cubzac, fille légitime de Bernard Fourcade-Chourry, mineur, âgé de vingt sept ans, et de Marie Darcilouze, sans profession, âgée de vingt huit ans, mariés et demeurant ensemble au lieu de St André de Cubzac.

Le père de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Joseph Fourcade, serrurier, âgé de trente trois ans, second témoin Amédée Lefay, mineur, âgé de vingt quatre ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant le loi par nous Comte de Castelnau Dantagnan, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Signature: Josephine Fourcade-Chourry, Joseph Fourcade, Amédée Lefay

N. 44
 Du 2 août
 Raymond Dupuy

Acte de naissance de Raymond Dupuy, né le 2 août mil huit cent quatre vingt quatre à deux heures du soir.

Acte de naissance de Raymond Dupuy, né le 2 août mil huit cent quatre vingt quatre à deux heures du soir, au lieu de la Grive, commune de St André de Cubzac, fils légitime de Pierre Dupuy, cultivateur, âgé de vingt deux ans, et de Marie Sabourin, sans profession, âgée de vingt trois ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de la Grive.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Jean Gerriehon, charpentier, âgé de soixante ans, second témoin Jean Marie Montaut, marchand, âgé de cinquante quatre ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant le loi par nous Comte de Castelnau Dantagnan, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Signature: Raymond Dupuy, Jean Gerriehon, Jean Marie Montaut

Décès à Libourne (just) le 31 Mai 1950 - Hentou le 4 Juin 1950 - *Signature: Dupuy Pierre, Gerriehon, Jean Montaut*



Par acte en date du vingt deux février mil neuf cent dix inscrit sur la requête de cette commune, Deschamps Fourcade Chourry dont la naissance est constatée dans l'acte de l'acte, a contracté mariage avec François Vigorelli dont nous avons fait par nous officier de l'état civil ce jour vingt deux février mil neuf cent dix

N^o 49

Du deux Septembre mil huit cent quatre vingt quatre
deux heures du matin.

Acte de naissance de Marthe Boigolle née le deux Août
deux heures du matin, au lieu de Saint-Pierre, commune de
St André de Cubzac, fille légitime de Jean Boigolle, cultivateur, âgé
de trente cinq ans, et de Jeanne Barrouilh, cultivateuse, âgée
de vingt six ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu
de Saint-Pierre.

L'acte de l'enfant a été reconnu et déclaré par
Premier témoin Antoine Larroum, jardinier, âgé de cinquante
cinq ans, second témoin Jean Louis Bonnelin, âgé de trente cinq
ans, habitant de cette commune, deux autres témoins, à savoir
qu'un habitant de cette commune, deux autres témoins, à savoir
qui a été déclaré.

Combatte devant celui par moi Emile Martin Dantagnon,
secrétaire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Du deux Septembre mil huit cent quatre vingt quatre
à deux heures et demi du matin.

Acte de naissance de Madeline Marie Delage,
née à Paris le sept heures du matin, au lieu de St André de
Cubzac, fille légitime de Jean Delage, marchand, âgé de
vingt neuf ans, et de Jeanne Ducos, sans profession, âgée de
vingt neuf ans, mariés et demeurant ensemble au bourg
de St André de Cubzac.

L'acte de l'enfant a été reconnu et déclaré par
Premier témoin Jean Berthaut Laforgue, subrogé, âgé
de trente cinq ans, second témoin Charles Baillaud, marchand,
âgé de vingt six ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons vérifié l'acte qui les témoins et
le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Combatte devant celui par moi Emile Martin Dantagnon,
secrétaire de St André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Laforgue Callane Delage
Dantagnon

Par acte en date du vingt
septième mil huit cent quatre
vingt quatre, nous avons
communié à St Pierre, commune
de St André de Cubzac, les
actes de naissance et de mariage
de Marthe Boigolle née le deux
Aout mil huit cent quatre vingt
quatre, fille légitime de Jean
Boigolle, cultivateur, et de Jeanne
Barrouilh, cultivateuse, mariés et
demeurant ensemble au dit lieu
de Saint-Pierre.

Sur la requête et présentation à nous
faite par le père de l'enfant

Jurieux
St Pierre
Dantagnon

N^o 50

Du 10 7/8

Marthe Marie Delage

Par acte en date du vingt
septième mil huit cent
quatre vingt quatre, nous
avons communié à St Pierre,
commune de St André de
Cubzac, les actes de naissance
et de mariage de Marthe Marie
Delage née le sept heures du
matin, au lieu de St André de
Cubzac, fille légitime de Jean
Delage, marchand, et de Jeanne
Ducos, sans profession, mariés
et demeurant ensemble au bourg
de St André de Cubzac.

St Pierre

N^o 51

Du 16 7/8

Marie Demagnac

Par acte en date du vingt
septième mil huit cent quatre
vingt quatre, nous avons
communié à St Pierre, commune
de St André de Cubzac, les
actes de naissance et de mariage
de Marie Demagnac née le
sept heures du matin, au lieu
de St André de Cubzac, fille
légitime de Jean Demagnac,
cultivateur, et de Jeanne
Gaborin, sans profession, mariés
et demeurant ensemble au dit
lieu de St Pierre.

Decede à Camille
et Edenis (fiance)
de cinq jours mil neuf
cent quatre vingt et onze
le deux Mars mil neuf
cent quatre vingt et onze
le Mars
Caubere

Dantagnon

Du deux Septembre mil huit cent
quatre vingt quatre, à deux heures du matin.

Acte de naissance de Marie Demagnac, née le deux
Aout, à deux heures et demi de la nuit de la commune
de St André de Cubzac, fille légitime de Jean Demagnac,
cultivateur, âgé de quarante un ans, et de Jeanne Gaborin,
sans profession, âgée de trente ans, mariés et demeurant ensemble
au dit lieu de St Pierre.

L'acte de l'enfant a été reconnu et déclaré par
Premier témoin Antoine Larroum, cultivateur, âgé de vingt
quatre ans, second témoin Guillemet Guillot, cultivateur, âgé de
soixante trois ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons vérifié l'acte qui les témoins et le
déclarant ont signé avec nous après lecture, et nous le déclarant
qui a été déclaré.

Combatte devant celui par moi Emile Martin Dantagnon,
secrétaire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Du vingt deux Septembre mil huit cent quatre vingt
quatre, à deux heures du matin.

Acte de naissance de Jeanne Gaborin, née le vingt de ce mois
à deux heures de la nuit de la commune de St André de
Cubzac, fille légitime de Guillaume Gaborin, cultivateur, âgé
de trente un ans, et de Marthe Berthaut, sans profession, âgée
de vingt cinq ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de
St Pierre.

L'acte de l'enfant a été reconnu et déclaré par
Premier témoin Jean Louis Bonnelin, âgé de trente cinq ans,
second témoin Antoine Larroum, cultivateur, âgé de cinquante
deux ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons vérifié l'acte qui les témoins et le
déclarant ont signé avec nous après lecture.

Combatte devant celui par moi Emile Martin Dantagnon,
secrétaire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Gaborin St Pierre
Dantagnon

1158
Du 30th
Catharina Ivonne
Heraud

Par acte en date du dix huit
septembre mil huit cent vingt
sept ans des registres de cette
commune, Catharina Ivonne
Heraud dont la naissance est
certifiée par acte de mariage avec
Pierre Dubel dont
naissance faite par nous officier
le 24 mai 1848 et pour dix huit
sept ans mil neuf cent vingt
sept ans.

Decedee à 51 ans de
Catharina le six Septembre
mil huit cent vingt
sept ans mil neuf cent
vingt sept ans.

Le Maire
Dantagnan

Du trente Septembre mil huit cent quatre vingt
sept ans à neuf heures du matin
Acte de naissance de Catharina Ivonne Heraud, née
vingt huit de à midi à quatre heures du matin, au lieu
commun de St André de Cubzac, fille légitime de
Louis Heraud, marié, âgé de vingt quatre ans, et de
Jeanne sans profession âgée de vingt deux ans, mariés de
demeurant ensemble au lieu de St André de Cubzac.

Le père de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Joseph Lamyon, tailleur d'habit, âgé de
vingt sept ans, habitant au lieu de St André de Cubzac, âgé de
vingt sept ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte qui a été
et déclaré ont signé avec nous après lecture
Comté suivant le lieu par moi Comte de Dantagnan
Dantagnan Maire de St André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Louis Heraud
H. Lamyon
Dantagnan

1159
Du 30th
Catharina Ivonne
Heraud

Par acte en date du dix huit
septembre mil huit cent vingt
sept ans des registres de cette
commune, Catharina Ivonne
Heraud dont la naissance est
certifiée par acte de mariage avec
Pierre Dubel dont
naissance faite par nous officier
le 24 mai 1848 et pour dix huit
sept ans mil neuf cent vingt
sept ans.

Decedee à 51 ans de
Catharina le six Septembre
mil huit cent vingt
sept ans mil neuf cent
vingt sept ans.

Le Maire
Dantagnan

Du trente Septembre mil huit cent quatre vingt
sept ans à dix heures du matin
Acte de naissance de Catharina Landreau, née le vingt cinq
de à midi à trois heures du matin, au lieu de St André de Cubzac,
fille légitime de Pierre Landreau, possesseur âgé de quarant
sept ans, et de Jeanne sans profession, âgée de trente
sept ans, mariés de demeurant ensemble au lieu de St André de Cubzac.

Le père de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Elie Laviou, jardinier, âgé de cinquante
cinq ans, second témoin Pierre Chataignier, facteur, âgé de
trente cinq ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons vérifié le présent acte qui a été
et déclaré ont signé avec nous après lecture
Comté suivant le lieu par moi Comte de Dantagnan
Dantagnan Maire de St André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Louise Landreau
E. Laviou
P. Chataignier
Dantagnan

1160
Du 30th
Julie Daumou

Par acte en date du vingt
sept septembre mil huit cent vingt
sept ans des registres de cette
commune, Julie Daumou, née le
septembre de l'année de sa naissance est
certifiée par acte de mariage avec
Joseph Daumou, dont la naissance est
certifiée par acte de mariage avec
Jeanne sans profession, âgée de vingt
sept ans, mariés de demeurant ensemble au lieu de St André de Cubzac.

Le père de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Elie Laviou, jardinier, âgé de cinquante
cinq ans, second témoin Pierre Chataignier, facteur, âgé de
trente cinq ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte qui a été
et déclaré ont signé avec nous après lecture
Comté suivant le lieu par moi Comte de Dantagnan
Dantagnan Maire de St André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Le Maire
Dantagnan

Decedee à 42 ans de
Julie Daumou, née le
septembre mil huit cent
vingt sept ans.

Le Maire
Dantagnan

1161
Du 6 Octobre
Françoise Pige

Par acte en date du six
octobre mil huit cent vingt
sept ans des registres de cette
commune, Françoise Pige, née le
septembre de l'année de sa naissance est
certifiée par acte de mariage avec
Joseph Pige, dont la naissance est
certifiée par acte de mariage avec
Jeanne sans profession, âgée de vingt
sept ans, mariés de demeurant ensemble au lieu de St André de Cubzac.

Le père de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Elie Laviou, jardinier, âgé de cinquante
cinq ans, second témoin Pierre Chataignier, facteur, âgé de
trente cinq ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons vérifié le présent acte qui a été
et déclaré ont signé avec nous après lecture
Comté suivant le lieu par moi Comte de Dantagnan
Dantagnan Maire de St André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Françoise Pige
E. Laviou
P. Chataignier
Dantagnan

1161

Du 28 Octobre

Pierre Vincent

Decide a 55 ans et
de l'Age (quatre) et
ont cinquante quatre
le 28 de Decembre mil
neuf cent soixante quatre

le Maire
Laurier

Du vingt huit Octobre mil huit cent quatre vingt quatre
a quatre heures du soir,
Acte de mariage de Pierre Vincent, né le 28 Octobre
mil huit cent soixante quatre, fils légitime de Louis Vincent, Courcier, âgé de vingt sept ans,
et de Jeanne Ravel, sans profession, âgée de vingt trois ans,
mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Patache
commun de St André, ce bourg.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Ravel, tonnelier, âgé de trente ans,
second témoin Pierre Rivin, tailleur, âgé de cinquante
ans, habitant de cette commune.

L'enfant requis par le présent acte a été reconnu être masculin.
Le présent acte a été déclaré valide par le Maire de St André, ce bourg, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Comte de la loi par moi Emile Martin, Maire de St André, ce bourg, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

(Signatures)
Ravel
Rivin
Dantigny

1162

Du 29 Octobre

Jean Moeller

Par acte en date du
vingt deux Octobre
mil huit cent soixante
quatre, enregistré au
tribunal de commerce
de cette commune, Jean
Moeller, né le 28 Octobre
mil huit cent soixante
quatre, a contracté mariage
avec Jeanne Rivin,
dont occupation par son
nom officiel a été
inscrit le jour même
dans le registre de l'état
civil.

le Maire
Laurier

Du vingt neuf Octobre mil huit cent quatre vingt quatre
a dix heures du matin
Acte de mariage de Jean Moeller, né le 28 Octobre
mil huit cent soixante quatre, fils légitime de Jean
Moeller, Courcier, âgé de cinquante ans, et
de Jeanne Rivin, sans profession, âgée de cinquante ans,
mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Moeray.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Ravel, tonnelier, âgé de trente ans,
second témoin Pierre Rivin, tailleur, âgé de cinquante ans, habitant
de cette commune.

Sur la requête et présentation a été faite par le présent
acte, nous avons déclaré le présent acte que les témoins et le
de l'enfant requis par le présent acte a été reconnu être féminin.

Comte de la loi par moi Emile Martin, Maire de St André, ce bourg, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

(Signatures)
Moeller
Rivin
Dantigny

1163

Du 29 Octobre

Charles Lardin

Par acte en date du vingt
sept Octobre mil huit cent
soixante quatre, enregistré
au tribunal de commerce
de cette commune, Charles
Lardin, né le 28 Octobre
mil huit cent soixante
quatre, a contracté mariage
avec Marie Ravel, sans
profession, âgée de vingt
trois ans, mariés et
demeurant ensemble au dit
lieu de Patache, commune
de St André, ce bourg.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Rivin, tailleur, âgé de cinquante ans,
second témoin Jean Ravel, tonnelier, âgé de trente ans, habitant
de cette commune.

Sur la requête et présentation a été faite par le présent
acte, nous avons déclaré le présent acte que les témoins et le
de l'enfant requis par le présent acte a été reconnu être masculin.

Comte de la loi par moi Emile Martin, Maire de St André, ce bourg, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

(Signatures)
Lardin
Rivin
Dantigny

Du vingt neuf Octobre mil huit cent quatre vingt quatre
a onze heures du soir,
Acte de mariage de Charles Lardin, né le 28 Octobre
mil huit cent soixante quatre, fils légitime de Louis Lardin, cultivateur, âgé de vingt
cinq ans, et de Jeanne Ravel, sans profession, âgée de vingt
trois ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Patache.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Rivin, tailleur, âgé de cinquante ans,
second témoin Jean Ravel, tonnelier, âgé de trente ans, habitant
de cette commune.

Sur la requête et présentation a été faite par le présent
acte, nous avons déclaré le présent acte que les témoins et le
de l'enfant requis par le présent acte a été reconnu être masculin.

Comte de la loi par moi Emile Martin, Maire de St André, ce bourg, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

(Signatures)
Lardin
Rivin
Dantigny

Voilà mention au acte
de l'acte de mariage de
Charles Lardin et Marie
Ravel, enregistré au
tribunal de commerce
de cette commune, le
vingt sept Octobre
mil huit cent soixante
quatre.

Voilà mention au acte
de l'acte de mariage de
Charles Lardin et Marie
Ravel, enregistré au
tribunal de commerce
de cette commune, le
vingt sept Octobre
mil huit cent soixante
quatre.

Par acte en date du
vingt deux Octobre
mil huit cent soixante
quatre, enregistré au
tribunal de commerce
de cette commune, Jean
Moeller, né le 28 Octobre
mil huit cent soixante
quatre, a contracté mariage
avec Jeanne Rivin,
dont occupation par son
nom officiel a été
inscrit le jour même
dans le registre de l'état
civil.

Du trois Novembre mil huit cent quatre vingt quatre
à dix heures du soir
Acte de mariage de Jeanne Rivin, née le 28 Octobre
mil huit cent soixante quatre, fille légitime de Jean Rivin, Courcier, âgé de vingt un an, et
de Jeanne Moeller, sans profession, âgée de vingt un an, mariés et
demeurant ensemble au dit lieu de Patache, commune de St André.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Ravel, tonnelier, âgé de trente ans,
second témoin Pierre Rivin, tailleur, âgé de cinquante ans, habitant
de cette commune.

Sur la requête et présentation a été faite par le présent
acte, nous avons déclaré le présent acte que les témoins et le
de l'enfant requis par le présent acte a été reconnu être féminin.

Comte de la loi par moi Emile Martin, Maire de St André, ce bourg, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

(Signatures)
Rivin
Dantigny

Voilà mention au acte
de l'acte de mariage de
Jeanne Rivin et Jeanne
Moeller, enregistré au
tribunal de commerce
de cette commune, le
vingt deux Octobre
mil huit cent soixante
quatre.

Voilà mention au acte
de l'acte de mariage de
Jeanne Rivin et Jeanne
Moeller, enregistré au
tribunal de commerce
de cette commune, le
vingt deux Octobre
mil huit cent soixante
quatre.

(Signatures)
Dantigny

(Signatures)
Rivin
Dantigny

N.º 65
 Du 7. g^o
 André Joseph Vieux

Du sept Novembre mil huit cent quatre vingt quatre
 à six heures du matin.
 Acte de naissance de André Joseph Vieux, né le cinq de ce
 mois à cinq heures du soir, au Bourg de l'Église de Cubzac, fils
 légitime de Jean Bland, pourquier, âgé de quarante trois ans, marié
 Jeanne Moncausse son épouse âgée de trente six ans, mariés
 et demeurant ensemble au Bourg de l'Église de Cubzac.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin François Descamps, marchand, âgé de cinquante
 deux ans, second témoin Bertrand Laforgue, subrogé, âgé de quatre
 six ans habitant de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
 de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les témoins et
 déclarant ont signé avec nous après lecture.
 Constataci devant nous par nous Louis Marie Dantagnan
 Juge de l'Église de Cubzac faisant les fonctions d'officier
 public de l'état civil.

Descamps Laforgue
Auguste Vieux Edantagnan

N.º 66
 Du 14 g^o

Du vingt quatre Novembre mil huit cent quatre vingt
 quatre à six heures du matin.
 Acte de naissance de Maurice Lagarde, né hier à six
 heures et demi du matin, au lieu de la hazue, commune de
 Lagarde St André de Cubzac, fils légitime de Étienne Lagarde, cultivateur
 âgé de trente un an, et de Marie Lagarde, son épouse,
 âgée de vingt sept ans, mariés et demeurant ensemble au
 lieu de la hazue.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin Jean Larrieu, jardinier, âgé de cinquante
 deux ans, second témoin Bertrand Laforgue, subrogé, âgé
 de trente cinq ans, habitant de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
 père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les
 témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
 Constataci devant nous par nous Louis Marie Dantagnan
 Juge de l'Église de Cubzac faisant les fonctions
 d'officier public de l'état civil.

Larrieu Laforgue
Maurice Lagarde Edantagnan

N.º 67
 Du 15 g^o
 Raphaël Jean Lion
 François Francouy

Du vingt cinq Novembre mil huit cent quatre vingt quatre
 à trois heures du matin.
 Acte de naissance de Raphaël Jean Lion Francouy
 né hier à six heures du matin au Bourg de l'Église de
 Cubzac, fils légitime de Jean Baptiste
 François Francouy, quinquante ans, âgé de trente un an, et de Jeanne
 Lafon, son épouse, âgée de vingt trois ans, mariés et
 demeurant ensemble au Bourg de l'Église de Passac.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin Charles Gailloux, marchand, âgé de
 vingt deux ans, second témoin Pierre Charles Galatru, âgé de
 cinquante ans, habitant de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
 père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les
 témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
 Constataci devant nous par nous Louis Marie Dantagnan
 Juge de l'Église de Cubzac, faisant les fonctions
 d'officier public de l'état civil.

Francouy Francouy
Galatru Dantagnan

N.º 68
 Du 14 D^o
 Jean Boullan

Du premier Décembre mil huit cent quatre vingt
 quatre à six heures du matin.
 Acte de naissance de Jean Boullan né le vingt deux
 et vingt trois du mois de novembre au Bourg de l'Église de
 Cubzac, fils légitime de François Boullan, cultivateur, âgé
 de vingt quatre ans, et de Émilie Gille, son épouse, âgée
 de vingt quatre ans, mariés et demeurant ensemble au Bourg
 de l'Église de Cubzac.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin Jean Trévis, cultivateur, âgé de cinquante
 ans, second témoin Jean Godard, cultivateur, âgé de cinquante
 quatre ans, habitant de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par
 le père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les
 témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
 Constataci devant nous par nous Louis Marie Dantagnan
 Juge de l'Église de Cubzac, faisant les
 fonctions d'officier public de l'état civil.

Trévis Godard
Boullan Dantagnan

11-69

Du 11 D^{bre}
de Jean Jean
Bernard Vige

Du quatre Décembre mil huit cent quatre vingt
quatre, à deux heures et demi du soir.
Acte de naissance de Jean Jean Bernier Vige
né le deux et mis au berceau de l'Assistance de l'Assistance
fille légitime de l'œuvre Vige, mineur, âgé de trente deux
ans, et de Jeanne Bernier, son épouse, âgée de vingt cinq
ans, mariés et demeurant ensemble au berceau de l'Assistance de l'Assistance.

Le père de l'enfant a été reconnu être le père.

Premier témoin Claude Bernard, bourgeois, âgé de vingt
sept ans, second témoin Jean Marie Montaud, marchand, âgé
de cinquante quatre ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant le loi par moi Bernier Vige, Dantagnon,
chaos de l'Assistance de l'Assistance, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Bernard Montaud Bernier Vige
Dantagnon

11-70

de 6 D^{bre}
de Marguerite
Jean Jean

Du six Décembre mil huit cent quatre vingt quatre
à une heure du matin.

Acte de naissance de Marguerite Jean Jean, née le six
quatre heures du matin, au berceau de l'Assistance de l'Assistance, fille
légitime de Pierre Jean Jean, cultivateur, âgé de trente quatre ans,
et de Jeanne Chery, son épouse, âgée de trente huit
ans, mariés et demeurant ensemble à Pezars.

Le père de l'enfant a été reconnu être le père.

Premier témoin Jacques Bellu, bourgeois, âgé de quarante
quatre ans, second témoin Pierre Poirier, laboureur, âgé de cinquante
ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant le loi par moi Bernier Vige, Dantagnon,
chaos de l'Assistance de l'Assistance, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

Bellu Poirier
Bernier Vige
Dantagnon

11-71

Du 9 D^{bre}
de Pierre Argout

Cet acte en date du six
sept mil neuf cent huit
est sur les registres de l'état
civil de cette commune, Pierre
Argout dont la naissance est
certifiée dans cet acte ci contre
est marié avec Joseph
Marie Malen.

Joseph Malen

Du dix Décembre mil huit cent
quatre vingt quatre, à deux heures de matin.
Acte de naissance de Pierre Argout, né le six
sept au berceau de l'Assistance de l'Assistance, fils
légitime de Joseph Argout, cultivateur, âgé
de quarante deux ans, et de Anne Bernier, son épouse,
âgée de trente deux ans, mariés et demeurant ensemble au
berceau de l'Assistance.

Le père de l'enfant a été reconnu être le père.
Premier témoin Jean Marie Montaud, marchand, âgé
de cinquante quatre ans, second témoin Bernier Vige, Dantagnon,
chaos de l'Assistance de l'Assistance, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant le loi par moi Bernier Vige, Dantagnon,
chaos de l'Assistance de l'Assistance, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Montaud Bernier Vige
Dantagnon

11-72

Du 13 D^{bre}
de Anne Gauthier

Decedee à Stefoy la
Gaudet (juide) le
vingt trois juy mil
neuf cent soixante six.

le 29 juy 1906.

le 15 juy
Cabin

Du treize Décembre mil huit cent quatre vingt
quatre, à une heure du matin.

Acte de naissance de Anne Gauthier, née le treize
heures du matin, au berceau de l'Assistance de l'Assistance, fille légitime
de Jean Gauthier Gauthier bourgeois, âgé de vingt six ans, et
de Elizabeth Cabatiau son épouse, âgée de vingt cinq
ans, mariés et demeurant ensemble au berceau de l'Assistance de l'Assistance.

Le père de l'enfant a été reconnu être le père.

Premier témoin Jean Sallé, propriétaire, âgé de quarante
cinq ans, second témoin Pierre Poirier, laboureur, âgé de cinquante
ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant le loi par moi Bernier Vige, Dantagnon,
chaos de l'Assistance de l'Assistance, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

Sallé Poirier
Bernier Vige
Dantagnon

110.73
 Du 16 Dec
 Reconnaissance
 Jean Denis

Aujourd'hui six Décembre mil huit cent quatre
 vingt quatre, à neuf heures du matin devant nous, Comte
 Martin Dantagnan, Maire de l'Etat de Cuba, remplissant
 la fonction d'officier public de l'Etat civil, l'ont présentée
 nommée Jeanne Abotard, sans profession, âgée de trois ans,
 demeurant au lieu de l'Estach, commune de l'Etat de Cuba,
 laquelle a déclaré reconnaître pour son fils naturel, Jean
 Denis, né le deux Novembre dernier, par acte commun en
 elle et elle enregistré le trois du même mois.

La dite déclaration faite en présence de Jean Paul Jean
 Coetnon, notaire, âgé de quarante deux ans, et Jean Bergeon
 procureur, âgé de cinquante deux ans, habitants de cette
 commune, lesquels ont signé avec nous après lecture et
 la déclarante qu'a été dicté et lu.

Par lequel
 Dantagnan

110.74
 Du 24 Dec
 Jean Bernard

Du vingt quatre Décembre mil huit cent quatre vingt
 quatre, à trois heures du soir.
 Acte de naissance de Jean Bernard, né avant hier, à midi
 au lieu de l'Estach, commune de l'Etat de Cuba, fils légitime
 de Jacques Bernard, facteur, âgé de trente sept ans, et de Elvire
 Décembre, sans profession, âgée de trente un an, mariés et demeurant
 ensemble au dit lieu de l'Estach.

L'acte de l'enfant a été reconnu être son aîné.
 Parmi témoins, Jean Etienne, charpentier, âgé de trente cinq
 ans, second témoin, Pierre Thomas, salubris, âgé de cinquante
 ans, habitants à domicile de l'Etat de Cuba, et le premier
 témoin à Peyrari.

Sur la requête tendue et présentée à nous faite par le père
 de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui lui a été lu et
 déclaré, nous avons rédigé le présent acte qui lui a été lu et
 déclaré.

Compté devant nous par nous Comte Martin
 Dantagnan, Maire de l'Etat de Cuba, faisant la
 fonction d'officier public de l'Etat civil.

Par nous Jean Bernard
 Dantagnan

Acte en date du
 six neuf ans mil neuf cent
 ou se en date à la mairie de
 NIEN (Nantes - Rennes) Jean
 Bernard dont la naissance est
 inscrite dans l'acte ci-dessus
 mariage avec Marie
 non - l'Etat civil
 sont mentionnés par
 un officier de l'Etat civil le
 six huit janvier mil neuf cent
 de
 le Maire,
 Dantagnan

Cloué arrêté le présent registre
 contenant les actes de naissance, une reconnaissance
 d'un fils naturel, de nom et un peu transcription
 d'un mariage civil, et par tout en Décembre
 mil huit cent quatre vingt quatre par nous
 Comte Martin Dantagnan, Maire de l'Etat de Cuba,
 remplissant la fonction d'officier public de l'Etat civil.
 Dantagnan

Départ de la Gironde

Cable Alphabétique

des actes de naissances de l'Etat de Cuba

Arrondissement
 de Bordeaux

Année 1884

n.º	n.º	Noms et prénoms	Date
Dist. act.	na.		
1	51	Amagna Marie	16 7 ^h
2	52	Arnould Catherine Fernand	30 9
3	71	Arguet Pierre	16 2 ^h
4	7	Beaumont Pierre	9 10 ^h
5	12	Bessey Joseph	17 10 ^h
6	14	Beaumont Anne Marie Marguerite	12 4
7	16	Beaumont Marie Jeanne Georgette	17 4
8	31	Bernard Jean	3 10 ^h
9	34	Berthier Louis Marie Joseph Julien Elizabeth	23 4
10	40	Bernard Marie	4 10 ^h
11	74	Bernard Jean	24 2 ^h
12	18	Charron Louis Daniel Assante	7 10 ^h
13	26	Choumet de Argues	18 10 ^h
14	23	Chouvy Joseph Pierre	17 10 ^h
15	53	Chassault Marie Jeanne Françoise Anne	11 8 ^h
16	20	Dezag Pierre	14 10 ^h
17	23	Dussaux Jean Daniel	1 10 ^h
18	27	Dow Elizabeth	12 4

X Par leur acte de mariage, en date du trente-un août, mil
huit cent quatre vingt huit Jean Donis et Jeanne Mostard
ont reconnu et légitimé l'enfant Jean Donis, né le deux
Novembre mil huit cent quatre vingt quatre à St. André de
Cubrae, et enregistré le trois de même mois, comme fille
naturelle de Jean Donis et de Jeanne Mostard.

St. André de Cubrae, le trente-un août mil huit
cent quatre vingt huit.

L. Mostard

E. Dantigny